

Les mesures préventives de la Région wallonne en matière d'hygiène bucco-dentaire

- Session : 2015-2016
- Année : 2016
- N° : 1350 (2015-2016) 1
- **Question écrite du 03/08/2016**
 - de WARZEE-CAVERENNE Valérie
 - à PREVOT Maxime, Ministre des Travaux publics, de la Santé, de l'Action sociale et du Patrimoine

Dans son rapport « Vision 2020 », la Fédération dentaire internationale met en exergue le fait qu'historiquement, la santé bucco-dentaire s'est majoritairement focalisée sur le traitement plutôt que sur la prévention de la maladie et la promotion de la santé bucco-dentaire. On doit constater qu'à l'échelle mondiale, cette stratégie n'a pas porté ses fruits puisque les maladies bucco-dentaires constituent toujours, à l'heure actuelle, un lourd fardeau. De fait, le modèle curatif traditionnel des soins bucco-dentaires possède un coût trop important, en termes de ressources financières et ressources humaines, que pour demeurer viable face à la demande qui ne cesse de croître.

Au rang mondial, les maladies bucco-dentaires occupent la quatrième place des maladies les plus onéreuses à soigner. Il convient de noter que la carie dentaire affecte majoritairement les adultes et 60 à 90 % des enfants d'âge scolaire, étant à l'origine, chaque année, de la perte de millions de journées d'enseignement, tout en demeurant l'une des maladies chroniques les plus souvent rencontrées ; la parodontite est, souvent, à l'origine de la perte des dents chez les adultes et le cancer buccal est le huitième cancer le plus fréquent et le plus onéreux. Ajoutons que les infections bucco-dentaires constituent l'un des principaux facteurs à l'origine de divers problèmes tels que les naissances prématurées, l'insuffisance pondérale à la naissance ou les maladies cardiaques. Dès lors, il paraît opportun d'adopter une stratégie axée davantage sur le pan préventif que curatif. Il est impératif de que la santé bucco-dentaire soit perçue comme une partie intégrale de la santé en général et réponde aux besoins et attentes du public.

Pour ce faire, les mutualités libres, en collaboration avec l'Université de Gand, ont développé une stratégie de prévention ciblée, basée sur le profil de risques du patient. De fait, suite à l'étude des facteurs sociodémographiques, il n'apparaît pas de différence significative entre les catégories d'âge ou les sexes. Par contre,

il existe un lien significatif entre le niveau socio-économique des personnes et le risque de caries ou autres maladies bucco-dentaires, puisqu'il a été démontré que les individus ayant un niveau socio-économique peu élevé ont quatorze fois plus de chances d'appartenir au groupe à risque élevé, et ont six fois plus de risques d'appartenir au groupe à risque moyen. Pour information, il existe trois groupes à risque de développer des caries ou autres pathologies bucco-dentaires : le groupe à risque faible, le groupe à risque moyen et le groupe à risque élevé. Cela confirme la nécessité d'implanter un trajet de soins de prévention personnalisé, axé sur des groupes socialement faibles bien identifiables au sein de la société, ceci permettant de réduire de façon non négligeable les différences socio-économiques en matière de santé.

De plus, étant donné que les soins conservateurs constituent 52 % des dépenses dentaires de l'assurance maladie obligatoire, cette stratégie de prévention ciblée aurait également pour effet de réduire ces dépenses.

Concernant la prévention, celle-ci doit être ciblée sur les individus ayant le risque le plus élevé de développer des caries ou autres maladies bucco-dentaires. Des moyens simples d'action sont préconisés : des conseils d'hygiène buccale, ainsi que leur suivi, un programme au fluor adéquat, de bons conseils alimentaires, ceci en complément de l'estimation des facteurs environnants comme l'état général de santé et la reconnaissance de facteurs microbiens. Il est recommandé d'utiliser davantage les tests de salive, qui reflètent le schéma alimentaire et montrent par la même occasion, la force tampon de la salive. Les indicateurs de plaque permettent, quant à eux, d'identifier la cariogenèse de la plaque dentaire, ces deux tests constituent des outils très utiles, mais sont, malheureusement, intégrés dans le trajet de soins de prévention.

Suite à la sixième réforme de l'État, les missions de prévention et de promotion de la santé furent régionalisées. Qu'en est-il, à l'heure actuelle, de l'action préventive de la Région wallonne en matière d'hygiène bucco-dentaire ? Plus précisément qu'en est-il de la stratégie de prévention de la population ayant un risque élevé de développer des caries ou autres pathologies bucco-dentaires ? Que pense Monsieur le Ministre de cette initiative d'élaborer un plan de prévention ciblé aux groupes dits « à risque élevé » ? Ne serait-il pas pertinent que la Région wallonne élabore un tel programme ?

Enfin, outre cette stratégie de prévention ciblée, que préconise Monsieur le Ministre comme stratégie globale de prévention, concernant l'ensemble des citoyens wallons ?

- **Réponse du 23/08/2016**

- de PREVOT Maxime

Comme l'honorable membre le souligne, une bonne hygiène bucco-dentaire permet en effet d'éviter une série de problèmes tels que les caries, l'érosion, les gingivites et les problèmes parodontaux, etc. L'hygiène bucco-dentaire ayant

également un impact sur la santé de manière générale, la prévention en ce domaine me semble indispensable.

Afin d'éviter ces problèmes, l'information et la prise en charge précoce avant l'apparition de la maladie sont des moyens de lutte efficaces : il est donc conseillé de diminuer la consommation d'aliments et de boissons acides, d'éviter de garder les boissons acides trop longtemps en bouche et de boire de l'eau à la place des softs et des jus.

En outre, l'alcool, les drogues et le tabac sont des attitudes et des habitudes néfastes pour la santé bucco-dentaire. Les dentistes préconisent une bonne hygiène bucco-dentaire (brossage régulier, fil dentaire, utilisation de brossettes, etc.), et une visite chez le dentiste deux fois par an.

Conjointement aux actions d'informations et de sensibilisation, une alimentation équilibrée et l'adoption d'habitudes saines sont également importantes.

Il est indispensable que les enfants soient sensibilisés à l'hygiène bucco-dentaire dès le plus jeune âge. Dès l'apparition de la première dent de lait, un brossage est conseillé en utilisant un dentifrice et une brosse adaptés. Chez les jeunes enfants (2 à 6 ans), la sensibilisation doit continuer en aidant l'enfant à se brosser les dents deux fois par jour.

Les services de promotion de la santé à l'école doivent jouer un rôle actif dans ce domaine en encourageant l'accès à l'eau dans les écoles, les collations saines et en s'assurant que les jeunes soient pris en charge par les professionnels de la santé bucco-dentaire (notre système de soins de santé garantissant en outre la gratuité des soins dentaires pour les jeunes de moins de 18 ans).

Il est à noter que la santé bucco-dentaire des 0-18 ans relève de la Fédération Wallonie-Bruxelles et plus particulièrement de l'ONE.

La santé bucco-dentaire est un des domaines de la santé où les inégalités sociales sont les plus importantes et la lutte contre ces inégalités reste une préoccupation centrale du Gouvernement wallon.

Le plan prévention qui est en cours d'élaboration permettra d'agir sur certains comportements notamment les habitudes et les attitudes alimentaires ou les assuétudes (alcool, tabac) et tiendra compte, dans tous ces aspects, des inégalités sociales de santé.

Actuellement, les experts des différentes universités et des services communautaires de promotion de la santé sont actuellement consultés afin qu'ils remettent leurs premiers avis.

Comme j'ai déjà pu l'expliquer, il est évident que des synergies doivent être créées notamment avec la ministre Alda Greoli, ministre de l'Enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles, afin que les mesures qui seront prises dans le plan prévention soient cohérentes et complémentaires. À cet effet, les contacts entre

nos deux Cabinets sont réguliers et la réflexion avance.

En outre, l'administration de la Région wallonne et l'ONE, sur base d'une convention, développent des partenariats, favorisent la complémentarité des mesures, mettent en place des stratégies et échangent des informations dans différents domaines, dont celui de la santé.

L'hygiène bucco-dentaire est également une des thématiques abordées dans le protocole d'accord Prévention dans le cadre de la Conférence interministérielle Santé publique. Un groupe de travail composé des administrations de toutes les entités se met en place afin d'opérationnaliser l'amélioration de la santé bucco-dentaire en menant simultanément, aux différents niveaux de pouvoir, des actions qui se renforcent mutuellement.

Enfin, différents opérateurs, notamment les Centres Locaux de Promotion de la Santé (CLPS), financés par la Wallonie assurent déjà des missions de promotion de la santé, notamment en matière d'hygiène bucco-dentaire, mais aussi en matière de lutte contre le tabac, l'alcool, et l'alimentation déséquilibrée